



L'ENTREVUE  
DE LA SEMAINE

GILLES BÉRUBÉ  
gilles.berube@transcontinental.ca

LOUISE FECTEAU

# Très impliquée en matière d'environnement

Le Québec doit adopter formellement une politique sur les évaluations environnementales stratégiques. Une telle approche lui éviterait des débats déchirants sur fond de crise, estime Louise Fecteau, de la firme Gaïa environnement.

Résidente de Saint-Jean-sur-Richelieu, Louise Fecteau est impliquée de près dans l'étude environnementale stratégique sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin. Concrètement, ce programme couvre la région du golfe du Saint-Laurent. Gaïa agit comme sous-traitante de Genivar pour la tenue et les aspects méthodologiques de la consultation.

Mme Fecteau vient de compléter une première tournée de consultation qui l'a menée jusqu'à la limite du Labrador. Ce n'est pas un hasard si elle se retrouve dans ce dossier. Dans son mémoire de maîtrise en environnement, en 2003, elle a soumis une proposition de directive québécoise sur les évaluations environnementales stratégiques. Il y a déjà plusieurs années qu'elle s'intéresse à cette approche d'évaluation des impacts environnementaux.

Originaire de Boucherville, Louise Fecteau s'est fait connaître dans la région comme directrice générale de la société Compo-Richelieu de 1996 à 2002. Elle a dirigé le lancement des activités, la construction du centre de tri et des écocentres en plus de mener le dossier du site d'enfouissement des déchets de Saint-Athanase, un projet rejeté par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Avec sa collègue Sophie Bergeron, elle a aussi élaboré le plan de gestion des matières résiduelles de la MRC. En quittant Compo-Haut-Richelieu, elle s'est inscrite à temps plein à la maîtrise en environnement avant de fonder Gaïa.

Diplômée en gestion et

exploitation d'entreprise agricole, Mme Fecteau a été recrutée par la Régie des assurances agricoles, un emploi qui l'a amenée dans la région, au milieu des années 80. «Je ne suis jamais repartie! J'aime la région», dit-elle simplement. Elle réside maintenant à Iberville avec ses deux fils, Guillaume, 17 ans, et Gabriel, 15 ans.

## CANADA

L'évaluation environnementale stratégique (EES) n'est pas une innovation en soi, observe Mme Fecteau. Dès 1990, le Canada a mis en place une telle directive. Pendant une décennie, elle n'a pas vraiment été appliquée. En fait, on retrouve la trace de trois ou quatre évaluations pendant cette période. Mais depuis, les plans, programmes et politiques environnementales passent par ce filtre. L'Union européenne a adopté une directive semblable en 2001. Tous les plans et programmes des pays membres doivent subir le test de l'EES.

Au Québec, les évaluations environnementales se font au sein du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Mais ces évaluations portent sur des projets précis, souligne Mme Fecteau. L'EES porte sur les politiques et programmes gouvernementaux, plutôt que sur les projets qui vont en découler. Elle se fait à l'amont des projets pour prévoir et évaluer les impacts environnementaux d'une politique ou d'un programme.

On peut faire le parallèle avec le processus législatif. Tout règlement ou loi doit traverser une procédure pour vérifier sa cohérence avec les autres lois, règlements et politiques.

## BAPE

À trois reprises, le BAPE a réalisé ce qu'on a appelé des «audiences génériques». Elles ne couvraient



Louise Fecteau est consciente de participer à un précédent à la fois sur l'exploration et l'exploitation pétrolière et sur les évaluations environnementales stratégiques.

pas des projets précis. Le BAPE a ainsi étudié l'eau, les matières résiduelles et l'industrie porcine. Dans le cas de l'eau et des déchets, le processus s'apparentait à une évaluation stratégique, convient Mme Fecteau. Le travail du BAPE était préparatoire à des politiques gouvernementales. Dans le cas du porc, il répondait à une crise, un peu comme c'est le cas pour le gaz de schiste.

«Au Québec, après les audiences sur les déchets et celles sur l'eau, on pensait qu'on avait trouvé la solution», commente Mme Fecteau. Cependant, elles ont été décrétées

de façon ponctuelle alors que ce genre d'évaluation devrait être systématique. Dans d'autres dossiers, comme la forêt, Québec a eu recours à une commission scientifique. D'un cas à l'autre, l'outil utilisé n'est pas le même.

De prime abord, un tel processus semble lourd. En réalité, les enjeux ne sont pas toujours aussi importants que ceux du développement pétrolier et gazier, par exemple. Au Fédéral, un rapport d'EES tient parfois en une page, souligne Mme Fecteau. Elle donne l'exemple d'un ministère qui décide de changer son parc informatique. Le filtre de

l'évaluation environnementale permettra de mesurer les avantages environnementaux, mais aussi les impacts. Elle conclura sans doute à la nécessité d'un plan pour disposer du vieux matériel.

La directive fédérale décrit étape par étape le processus d'évaluation environnementale stratégique. La première question est de se demander s'il faut une EES ou pas. À chaque étape, les décisions doivent être documentées, insiste Mme Fecteau. Le rôle du comité d'évaluation n'est pas tant de formuler des recommandations que de décrire les enjeux et de fournir l'information aux décideurs. Il doit prendre en considération les lois, les technologies, les impacts environnementaux, sociaux et économiques.

## GAZ DE SCHISTE

Elle reprend l'exemple du gaz de schiste. Le comité devra mettre en lumière les impacts du développement de l'industrie ou au contraire, de son interdiction. Dans un cas comme dans l'autre, le rapport doit présenter les pour et les contre pour éclairer les décideurs. Et dans l'alternative du développement, il faut décider comment on fait. L'évaluation permet de proposer un cadre auquel les projets gaziers devront se soumettre.

À la limite, elle pourrait aboutir à un rejet de l'exploitation gazière.

Pour sa part, Mme Fecteau est bien consciente de contribuer à une démarche qui crée des précédents. Pour un, l'évaluation sur les hydrocarbures défriche le terrain dans un secteur où le Québec est néophyte. En même temps, l'exercice permet d'expérimenter le modèle des évaluations environnementales stratégiques. Même du côté de Terre-Neuve, certains commencent à s'intéresser à cette approche. ■

# L'AMT, un engagement bénévole exigeant

Depuis mars dernier, Louise Fecteau est membre du conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport de Montréal à titre de représentante des milieux socio-économiques.

C'est à la suite d'un appel de candidature qu'elle a été nommée administratrice de l'Agence. Son devoir de réserve lui interdit de parler de dossiers (l'entrevue avec *Le Canada Français* s'est déroulée avant les événements de la semaine dernière) sur lesquels le conseil se penche. Elle ne peut non plus discuter de dossiers comme le projet d'un train de banlieue entre Saint-Jean et Montréal.

Le conseil de l'AMT est composé de sept personnes. Outre le président-directeur général, trois élus municipaux et trois représentants des secteurs socio-économiques forment le c.a. Ces derniers, tout comme le P.D.G., sont nommés par le gouvernement du Québec. C'est lui qui assume le gros du budget de l'AMT. De leur côté, les élus municipaux sont désignés par la Communauté métropolitaine de Montréal.

Bien qu'elle soit bénévole, la fonction d'administrateur de l'AMT représente un engagement exigeant. C'est vrai pour les administrateurs de toutes les

sociétés gouvernementales, observe notre interlocutrice. Le conseil se réunit presque tous les mois et les membres ont toujours une brique de documentation à étudier avant la rencontre. Mme Fecteau souligne la grande implication des membres. Elle observe aussi l'ouverture d'esprit des élus, qui ont réellement une vision régionale dans l'administration de l'Agence.

## GAÏA ENVIRONNEMENT

Dans la vie de tous les jours, Mme Fecteau est présidente de Gaïa Environnement, une firme qu'elle a fondée avec Sophie Bergeron, qu'elle a connue chez Compo-Haut-Richelieu. Elle

aussi détient une maîtrise en environnement. Gaïa offre des services-conseils aux entreprises et aux organismes sur les aspects environnementaux de leurs activités.

La firme, dont les bureaux sont situés à Saint-Jean, s'appuie sur un vaste réseau de collaborateurs couvrant les différents champs d'expertise liés à l'environnement. L'entreprise compte plusieurs réalisations à son actif, dont l'organisation des Prix Phénix de l'environnement et la direction générale de la Table de récupération hors foyer du Québec.

Malgré cette feuille de route,

Mme Fecteau ne se qualifie pas d'environnementaliste. Elle juge tout à fait pertinentes les trois sphères du développement durable, qui doit tenir compte des enjeux écologiques, économiques et sociaux. Elle déplore que les débats se limitent trop souvent aux aspects environnementaux et écartent trop vite les enjeux économiques et sociaux.

Elle croit nécessaire que les environnementalistes et les entrepreneurs se parlent. Elle préfère le ton de la discussion que celui de la contestation. Il faut convaincre les entrepreneurs, affirme Mme Fecteau. ■